

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le troisième (3<sup>ième</sup>) jour de juillet 2018 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers:  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussièrès  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

225-07-18

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

L'item "Autres " demeure ouvert à tous autres sujets.

226-07-18

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussièrès  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

**a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de juin 2018.

**RAPPORT MENSUEL**

**ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

Rapport mensuel de juin 2018

Pour la période du 01 janvier au 30 juin 2018

	Budget 2018	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-17	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-18	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus**

Taxes	-4 024 220	-4 024 220	-3 916 802	-4 031 276	7 056	100.18%
Paiement tenant lieu de taxes	-130 215	-130 215	-2 431	-2 510	-127 705	1.93%
Services rendus	-208 727	-208 727	-150 739	-150 941	-57 786	72.32%
Autres revenus	-123 200	-123 200	-122 144	-67 307	-55 893	54.63%
Transferts	-137 107	-137 107	-11 024	-40 478	-96 629	29.52%
<b>Total revenus</b>	<b>-4 623 469</b>	<b>-4 623 469</b>	<b>-4 203 140</b>	<b>-4 292 512</b>	<b>-330 957</b>	<b>92.84%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	824 715	824 715	434 568	500 826	323 889	60.73%
Sûreté du Qbc	280 916	280 916	137 597	147 594	133 322	52.54%
Pompiers	218 294	218 294	89 832	75 389	142 905	34.54%
Sécur.civ. Autres	29 150	29 150	14 742	15 903	13 247	54.56%
Voirie	361 775	361 775	150 891	121 390	240 385	33.55%
Enlèv.de la neige	268 845	268 845	143 606	189 883	78 962	70.63%
Eclairage rues	16 600	16 600	6 234	7 190	9 410	43.31%
Transport collec	13 008	13 008	10 753	8 095	4 913	62.23%
Usine filtration	219 065	219 065	124 233	189 536	29 529	86.52%
Réseau aqueduc	51 095	51 095	17 710	64 799	-13 704	126.82%
Usine d'épuration	94 940	94 940	44 470	40 606	54 334	42.77%
Réseau d'égout	54 130	54 130	13 568	36 285	17 845	67.03%
Matières résid.	478 145	478 145	199 770	186 674	291 471	39.04%
Autres, hygiène	7 895	7 895	5 381	5 059	2 836	64.08%
Santé - bien-être	81 558	81 558	26 628	32 291	49 267	39.59%
Urbanisme	163 371	163 371	75 134	77 718	85 653	47.57%
Ind.et commerce	31 078	31 078	20 835	20 650	10 428	66.45%
Tourisme	62 950	62 950	27 452	25 154	37 796	39.96%
Autres,dév. urb.	0	0	0	0	0	0.00%
Rénov.urbaine	19 020	19 020	4 272	12 698	6 322	66.76%
Embellissement	98 790	98 790	25 551	27 037	71 753	27.37%
Loisir	679 369	679 369	328 950	347 301	332 068	51.12%
Culture, centre c.	235 101	235 101	141 002	134 625	100 476	57.26%
Bibliothèque	27 785	27 785	18 111	22 315	5 470	80.31%
Patrimoine	10 500	10 500	10 202	10 410	90	99.14%
Autres, culture	16 100	16 100	18 241	2 730	13 370	16.96%
Frais financ., int.	65 753	65 753	13 377	13 729	52 024	20.88%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 409 948</b>	<b>4 409 948</b>	<b>2 103 110</b>	<b>2 315 887</b>	<b>2 094 061</b>	<b>52.52%</b>

<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>213 521</b>	<b>213 521</b>	<b>2 100 030</b>	<b>1 976 625</b>	<b>-1 763 104</b>	<b>925.73%</b>
--	----------------	----------------	------------------	------------------	-------------------	----------------

<b>Remb.capital</b>	<b>215 611</b>	<b>215 611</b>	<b>231 538</b>	<b>171 751</b>	<b>43 860</b>	<b>79.66%</b>
---------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------

<b>Immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>
------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	--------------

**Affectations**

Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0.00%
Surplus non aff.	-22 090	-22 090	0	0	-22 090	0.00%

Surplus acc.aff.	0	0	-163 715	-30 000	30 000	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	0	20 000	0	100.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	-12 600	-12 900	12 900	0.00%
	<b>-2 090</b>	<b>-2 090</b>	<b>-176 315</b>	<b>-22 900</b>	<b>20 810</b>	<b>1095.69%</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 044 807</b>	<b>1 827 774</b>		

**RAPPORT MENSUEL  
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel de juin 2018  
Pour la période du 01 janvier au 30 juin 2018**

	Budget 2018	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-17	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-18	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus d'investissement**

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	-15 000	-15 000	0	0	-15 000	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	-8 963	0	0	0.00%
	<b>-15 000</b>	<b>-15 000</b>	<b>-8 963</b>	<b>0</b>	<b>-15 000</b>	<b>0.00%</b>

**Dépenses d'investissement**

Adm.générale	0	0	0	0	0	0.00%
Sécurité publique	10 000	10 000	0	0	10 000	0.00%
Transport	120 000	120 000	164 119	118 562	1 438	98.80%
Hygiène du milieu	0	0	214 019	1 142 052	-1 142 052	0.00%
Amén.urb zonage	0	0	0	1 969	-1 969	0.00%
Loisir & culture	189 500	189 500	92 594	119 059	70 441	62.83%
	<b>319 500</b>	<b>319 500</b>	<b>470 732</b>	<b>1 381 642</b>	<b>-1 062 142</b>	<b>432.44%</b>

**Conciliation à des fins budgétaires**

**Autres investissements**

Propriétés destinées à la revente	0	0	121 775	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>121 775</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Financement**

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Affectations**

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-154 500	-154 500	-40 599	-154 500	154 500	100.00%

Surplus affecté	-150 000	-150 000	-208 155	-49 937	-100 063	33.29%
Fonds de roul.	0	0	0	0	0	0
	<b>-304 500</b>	<b>-304 500</b>	<b>-248 754</b>	<b>-204 437</b>	<b>54 437</b>	<b>67.14%</b>

**Total sources**

<b>de financement</b>	<b>-319 500</b>	<b>-319 500</b>	<b>-257 717</b>	<b>-204 437</b>		<b>63.99%</b>
-----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	--	---------------

**Surplus (déficit)**

<b>de l'exercice</b>	0	0	<b>-334 790</b>	<b>-1 177 204</b>		
----------------------	---	---	-----------------	-------------------	--	--

227-07-18

**b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de juin 2018 au fonds d'administration pour un montant de 938 074,92 \$:

**DÉPENSES DE JUIN 2018 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	27-05-18 au 09-06-18	20 600.99 \$
	10-06-18 au 23-06-18	31 731.43 \$
Remises gouv.	Mai 2018	24 959.02 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb.dépenses, mai 2018	45.00 \$
Dubé Josette	Remb.dépl.AGA Biblio.	117.03 \$
Picard Martin	Remb.dépenses et dépl., mai 2018	685.90 \$
		<b><u>78 139.37 \$</u></b>
<b>CONTRATS</b>		
Agat Laboratoires	Analyses eau potable et eaux usées, mai 2018	842.66 \$
	Analyses eaux usées	50.59 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable, juin 2018	7 915.56 \$
	Opér.équip.eaux usées, juin 2018	2 638.51 \$
	Suivi des neiges usées, juin 2018	111.84 \$
	ROMAEU, juin 2018	258.69 \$
Cabanon 2000	Cabanon, surplus transport, porte garage	7 310.93 \$
Canadien National	Passages à niveau, mai 2018	806.00 \$
Caron Richard	Loc.équip.embell., 27-05-18 au 09-06-18	564.06 \$
	Loc.équip.embell., 10-06-18 au 23-06-18	564.06 \$
Centre horticole Beau-Site	Certificats-cadeaux naissance	60.00 \$
Constructo Seo	Soumission asphaltage 2018	152.57 \$
Concassés du Cap	Contrat enl.ordures, juin 2018	7 381.94 \$
	Contrat récupération, juin 2018	4 836.14 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie, mai 2018	455.00 \$
Ethier Avocats inc.	Services prof., récup.taxes, mai 2018	172.02 \$
Groupe DDM	Réaménagement intersection 204 et 132	14 762.79 \$
Groupe Ultima Inc.	Ajout assurés add., Les Amis du Port-Joli	125.00 \$
Hach Sales	Entretien appareil APA 6000	4 572.56 \$
Huot Alain	Loc.terrain, affiche entrée Ouest, 2018	127.69 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, juin 2018	750.00 \$

Ministre des Finances	Services Sûreté du Québec, 1er vers.2018	147 594.00 \$
Pelletier Colette	Contrat entr.c.mun., 27-05 au 09-06-18	870.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 10-06-18 au 23-06-18	870.00 \$
Pelletier Rosaire	Entretien pelouse parc Fleury, 1er vers.	300.00 \$
	Entretien pelouse quai, 1er vers.	300.00 \$
Régie de La Mauricie	Enfouissement, mai 2018	14 786.56 \$
	Redevances, mai 2018	5 214.57 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie 20 Ch.Roy E., mai 2018	183.96 \$
Service Sanitaires Roy Inc.	Récupération/traitement, mai 2018	2 047.67 \$
St-Pierre Hélène	Entretien des toilettes, mai 2018	273.00 \$
	Entretien des toilettes, 20-05-18 au 02-06-18	825.35 \$
	Entretien des toilettes, 03-06-18 au 16-06-18	974.00 \$
Vortex Aquatic Structures	Acompte sur install.jeux d'eau	43 765.23 \$
		<b><u>272 462.95 \$</u></b>

#### **SUBVENTIONS - DONNS**

Amphithéâtre L'Islet-Nord inc.	Subvention municipale juin 2018	18 500.00 \$
C.d'équithérapie La Remontée	Subvention mun.2018, 1/1	4 500.00 \$
COFEC	Subvention juin 2018, 6/12	4 125.00 \$
Fleuve Espace Danse	Subvention mun., volet ambassadeur 3/3	3 000.00 \$
Fond.Hotel Dieu Montmagny	Don, décès Maurice Chouinard	100.00 \$
Office du Tourisme	Promotion touristique 2018, 2/3	8 333.00 \$
OMH St-Jean	Participation mun.2018, 2/4	7 705.00 \$
Société Alzheimer Chaud.-App.	Don, décès Monique D. Chamard	100.00 \$
Violons d'Automne	Subvention juin 2018, 1/1	3 500.00 \$
		<b><u>49 863.00 \$</u></b>

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

MRC de L'Islet	Quote-part, 2/3	139 021.00 \$
Régie L'Islet-Montmagny	Gestion CTL, transport vidanges, avril 2018	7 936.96 \$
TVA Publications	Renouvell.abonnement revue COOL	41.28 \$
Union des mun.du Québec	Mutuelle de prévention SST, 2017-2018	3 250.77 \$
		<b><u>150 250.01 \$</u></b>

#### **FORMATION - CONGRÈS**

Idécom Web et Marketing	Formation site internet	206.96 \$
Rioux Gaston	Remb.frais dépl,formation pompier 1	15.51 \$
		<b><u>222.47 \$</u></b>

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Hydro-Québec	Poste Caron	3 303.59 \$
	Vigie	1 018.77 \$
	Éclairage des rues	1 271.58 \$
	958 Côte Saint-Aubert	27.88 \$
	Parc Robichaud	88.96 \$
	Usine de filtration	3 445.95 \$
	Garage mun.	237.98 \$
	Centre mun.	887.64 \$
		<b><u>10 282.35 \$</u></b>

## TÉLUS

Télus Québec	Adm. relevé du 22-06-2018	204.36 \$
	Bibliothèque	51.23 \$
	Incendie	55.43 \$
	Voirie	215.07 \$
	Internet voirie	40.18 \$
	Domaine	56.45 \$
	Usine	105.62 \$
	Internet usine	80.43 \$
	Urbanisme	10.03 \$
	Industrie-commerce	10.03 \$
	Loisirs	10.04 \$
	Embell.	10.03 \$
	Parc Robichaud	40.85 \$
	Poste Caron	40.86 \$
	Signaleur poste Normandin	40.86 \$
	Épur.des eaux, étangs	40.86 \$
	Salle GO, facture du 25-06-2018	151.36 \$
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire garage, relevé 14-06-18	31.46 \$
	Téléphone cellulaire loisirs, relevé 14-06-18	52.26 \$
		<b><u>1 247.41 \$</u></b>

## AUTRES

Boucher Pierre	Remb.repas évaluation dir.incendie	39.09 \$
Croix Rouge Canadienne	Renouvellement annuel séc. Aquatique	50.00 \$
Financière Banque Nationale	Prêt 17, capital et intérêts	27 363.68 \$
	Prêt 20, capital et intérêts	18 943.28 \$
La Nature m'éclaire	Dév.culturel, axe 2	866.05 \$
Linde Canada Limitée	Oxygène	413.91 \$
P.A. Michaud Publicité	Cadeau 25 ans de service	356.42 \$
Purolator inc.	Frais de transport analyses eau, eaux usées	5.23 \$
	Frais de transport analyses eau, eaux usées	10.76 \$
	Frais de transport analyses eau, eaux usées	5.26 \$
	Frais de transport analyses eau, eaux usées	15.78 \$
Restaurant St-Jean	Déjeuners des bénévoles de la biblio.	259.05 \$
Roy Mathieu	Clinique de baseball	500.00 \$
Terra Terre sol. Écologiques	1er vers. Camp spécialisé camp d'été	500.00 \$
		<b><u>49 328.51 \$</u></b>

## EMPRUNT TEMPORAIRE RUE FOURNIER-VERREAULT

**0.00 \$**

## EMPRUNT TEMPORAIRE CHEMIN DU MOULIN

**0.00 \$**

## PROJET DÉVELOPPEMENT PICARD

Arpentage Côte-Sud	Descriptions techniques servitudes	2 029.31 \$
		<b><u>2 029.31 \$</u></b>

## PROJET 2 PARC INDUSTRIEL

Groupe Conseil CHG	Plans et devis, surveillance	19 841.82 \$
Michel Gamache & Frères	Demande de paiement no.1	304 407.72 \$
		<b><u>324 249.54 \$</u></b>

**938 074.92 \$**

### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

228-07-18

### c) Présentation des comptes du mois pour approbation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 89 549.28 \$ :

### COMPTES DU MOIS DE JUIN 2018 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Éclairage Raymond Inc.	Poteau coin rue du Quai	1 726.00 \$
MRC de Montmagny	Formation des élus	470.00 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Styrofoam jeux d'eau	293.47 \$
		<b><u>2 489.47 \$</u></b>

### ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alarmes Clément Pelletier	Contrat surveillance domaine	110.38 \$
Authentique Pose-Café	Cafés, thés	161.90 \$
Bureautique Côte Sud	Correct-it	25.24 \$
	Cartouches d'encre pour imprimante	833.53 \$
	Lecture photoc. 22-05-18 au 13-06-18	343.25 \$
Cytech Corbin	2 projecteurs DEL, entrée parc Trs-Bérets	1 106.30 \$
Drapeaux,bannières L'Étendard Griffunrie	Drapeaux du Québec et du Canada	1 138.25 \$
	Étiquettes de classement	4.24 \$
	Rouleaux scotch pour entreposage	8.84 \$
	Papier photocopie format lettre	250.54 \$
Jacques Caron Inc.	Articles de nettoyage et d'hygiène, MCJ	116.08 \$
Journal L'Attisée	Frais d'information adm., juin 2018	314.06 \$
Journal Le Placoteux	Horaire fête nationale	212.71 \$
Les Extincteurs Ouellet Enr.	Vérification des extincteurs de la mun.	773.78 \$
Magasin Coop La Paix	Certificat-cadeau, mérite municipal	100.00 \$
Pièces & Acc.St-Jean inc.	Certificat-cadeau, mérite municipal	100.00 \$
	Peinture, refill, MCJ	13.17 \$
Resto La Libellule	Certificat-cadeau, mérite municipal	100.00 \$
		<b><u>5 712.27 \$</u></b>

## ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal L'Attisée	Frais d'information urb., juin 2018	209.37 \$
-------------------	-------------------------------------	-----------

**209.37 \$**

## ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Arboriculture du Aubeis	Dégagement clôture terrain baseball	402.41 \$
Centre Horticole Beau Site	Engrais, chaux	853.17 \$
Chamard André	Entrer terre sur terrain de balle	94.86 \$
Éco Verdure	Réfection terrain baseball,décompaction	376.22 \$
	Entr.terrain soccer, décompaction	565.97 \$
Entr.Robert Caron Enr.	Excavation, jardin au domaine	74.74 \$
Excavation Deave Caron	Terre à jardin au domaine	344.93 \$
Ferme Dupont & Morin	Fourniture agricole	25.00 \$
Fortin Sécurité Médic Enr.	Trousse médical, parc Robichaud	53.81 \$
	Mini-trousse ceinture, domaine	54.73 \$
Friperie E.Morneau	Vêtements pour camp d'été	63.00 \$
Griffunrie	Plastification, parc skate	11.44 \$
	Couvertures poly., camp d'été	29.15 \$
	Plastification, copie couleur	21.24 \$
	Fournitures camp d'été	66.90 \$
	Fournitures camp d'été	52.07 \$
	Fournitures camp d'été	77.90 \$
	Fournitures camp d'été	40.06 \$
	Clé USB, tableau blanc, camp d'été	26.88 \$
	Plastification, baseball	21.23 \$
	Marqueur tableau blanc, baseball	5.50 \$
Groupe Dynaco	Clé	7.94 \$
	Matériel pr réparation boîtes à fleurs	108.27 \$
	Matériel pr réparation boîtes à fleurs	2.99 \$
	Matériel pr réparation boîtes à fleurs	357.47 \$
	Attache à cliquet, corde élastique	23.16 \$
	Sarcloir à patate, attache à cliquet	84.46 \$
GSI Environnement	Mélange à plantation, transport	837.02 \$
Jacques Caron Inc.	Articles de nettoyage, entr.toilettes	230.08 \$
	Articles de nettoyage et d'hygiène, Vigie	103.87 \$
	Nettoyeur, sacs poubelle, Vigie	96.44 \$
Jalbertech Inc.	Prise double, plaque, bâtisse parc Robi.	87.86 \$
Journal L'Attisée	Frais d'information loisir. juin 2018	523.42 \$
Magasin Coop La Paix	Nourriture, camp d'été	102.53 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Nettoyage de nappes, Vigie	92.84 \$
	Nettoyage de nappes, Vigie	166.14 \$
Pièces & Acc.St-Jean inc.	Nettoyant, vadrouille	29.46 \$
	Cadenas laiton, halte routière	10.34 \$
	Tuyau, peinture, ruban conduit	106.18 \$
	Poubelle, bache poly.	87.33 \$
	Ampoules	7.96 \$
	Ruban à conduit	10.34 \$
	Vadrouille, MCJ	20.68 \$
	Agrafeuse, marqueurs, agrafes	43.14 \$
	Porte-clé, affiche, entrée interdite	12.71 \$
	Tape, duck tape	12.40 \$
Plomberie Martin Pelletier	Réparer abreuvoir extérieur, Vigie	83.92 \$
Rancourt Isabelle	Tapis pour caniveau, Vigie	244.93 \$
Savaria Ltée	Terre à baseball	396.38 \$
Sports Experts	Gilets baseball mineur	929.48 \$
	Équip.de soccer,tennis,baseball	218.38 \$

**8 299.33 \$**



## ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Roue machinée pour balai mécanique	184.65 \$
	Réparer roue de balai mécanique	126.47 \$
	Coude hydraulique	20.28 \$
Air Liquide Canada	Location bouteilles, mai 2018	10.85 \$
Atelier de soudure MG	Braquette de loader	765.27 \$
Bernier Jacques	Concassé au garage	258.69 \$
Buanderie R.D.L.	Salopettes	13.80 \$
Centre Multiservices JC Inc.	Loc.perçeuse à ciment, entrée eau-égout	40.24 \$
	Pièce de tondeuse	5.75 \$
	Courroie, pièces	372.23 \$
	Petite remorque	493.24 \$
	Ressort	10.29 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Diesel	727.15 \$
	Essence	1 276.78 \$
	Essence	734.38 \$
	Diesel	851.45 \$
	Essence	372.98 \$
Cytech Cortin	Réparer égout rte 132 (J.F. Bourgault)	2 041.29 \$
	Balises cyclo-zone, balises ped-zone	11 664.22 \$
Develotech Inc.	Asphalte froide	656.79 \$
Emco Corporation	Gravier, bris aqueduc Blanche d'Haberville	538.78 \$
Entr.Denis Bernier Inc.	Gravier, Sopfeu	198.90 \$
	Gravier entrée eau-égout rue des Bourgault	302.99 \$
Entr.G.Pouliot Ltée	Béton, piscine	1 070.19 \$
Exca-Vac	Réparation de fuite sur vanne	4 592.56 \$
Excavation Deave Caron	Terre, transport terre, rebus, pierre au quai	1 741.87 \$
	Transport de sable terrain baseball	344.93 \$
Griffunrie	Cartes de temps	43.32 \$
Groupe Dynaco	Pinceau	21.07 \$
	Moteur chaufferette	92.44 \$
	Tuyau ponceau	1 253.00 \$
IDC Informatique	Modem, installation	57.43 \$
J.L. Desrosiers & Fils	Réparer crevaison, dodge ram 2016	41.39 \$
Jacques Caron Inc.	Articles d'hygiène et de nettoyage, voirie	104.38 \$
MartinBastille Inc.	Fer, loader 2014	625.82 \$
	Fer pour garde rue Verreault	365.77 \$
Michel Gamache & frères	Tuyau de ciment 18 po.rue Laurendeau	224.43 \$
	Tuyau de ciment 18 po.rue Laurendeau	224.43 \$
Pavage scellant Jirico	Réparation asphalte Chemin du Moulin	1 814.31 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Marchepied pliant	12.41 \$
	Sacs filtre pour aspirateur	18.40 \$
	Bec aspirateur, tige rallonge	33.43 \$
	Polythène pour piscine	2.19 \$
	Tuyau, fer armature, colle, piscine	100.89 \$
	Bois, piscine	103.34 \$
	Mousse, lame, grille drain	104.18 \$
	Peinture, 20 Ch.du Roy Est	44.48 \$
	Peinture, 20 Ch.du Roy Est	114.91 \$
	Cable, serre-cable	233.26 \$
	Matériel pour réparation babillard,c.mun.	42.56 \$
	Pelle ronde	22.74 \$
	Boulon	2.85 \$
	Filtre cartouche réutilisable	17.84 \$
	Ciment	84.33 \$

	Bois	204.80 \$
	Bois	-4.37 \$
	Ciment	42.16 \$
	Bois	18.23 \$
	Aspenite, cales, vis	108.13 \$
	Bois	14.03 \$
	Bois, barratin	916.44 \$
	Bois, limon traité	224.19 \$
	Bois, aspenite	-65.23 \$
	Serre-cable, wire acier	88.03 \$
Port-Joli Pièces Autos	Pièces de freins, camion cube	225.54 \$
	Huile, filtre	72.24 \$
	Filage pour remorque	89.41 \$
	Douille, filtre	13.11 \$
	Goupille	6.90 \$
	Batterie	96.52 \$
	Fiche remorque, fiche auto	20.03 \$
	Boyau essence	3.59 \$
Réal Huot Inc.	Rondelle, écrou	-62.09 \$
	Compteurs d'eau McDonald, Est-N-Est	3 643.83 \$
	Vanne, tuyau	1 827.93 \$
REM	Poulie, bushing, courroie, seal, taper	252.18 \$
	Seal	29.28 \$
Roger Gauvin Inc.	Casquettes orange	43.58 \$
S-Eau-S Fuites Inc.	Recherche de fuite	2 302.37 \$
Spécialité Ressorts Inc.	Bushing, camion cube	69.13 \$

**45 402.58 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Les Extincteurs Ouellet Enr.	Recharge, test hydro, o'ring	135.10 \$
Municipalité Saint-Aubert	Assistance incendie, mai 2018	1 754.80 \$
Municipalité Saint-Damase	Assistance incendie au 79 rue Giasson	200.96 \$
Orizon Mobile	Batteries, antenne	1 133.65 \$
	Crédit sur prix des batteries	-11.50 \$
Ville La Pocatière	Assistance incendie 596 Gaspé Est	163.11 \$
	Assistance incendie au KM 423	1 641.07 \$

**5 017.19 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Allen Entrepreneur général	Vérif.trouble flotte au poste Normandin	945.67 \$
CDTEC Calibration Inc.	Rép.étalonn.certific., détecteurs ozone	802.53 \$
CMP Mayer Inc.	Désinfectant pour appareil respiratoire	94.56 \$
Controles Laurentide	Membrane retenir	323.82 \$
Groupe Dynaco	Fourche à fumier, piles	61.46 \$
	Ampoules, fluorescents	17.73 \$
Jalbertech Inc.	Combine acier pictogramme, poste Caron	437.67 \$
Javel Bois-Francis	Chlore	564.88 \$
Linde Canada	Oxygène	824.44 \$
MS2 Contrôle Inc.	Relais, tarif contrôle, déplacement	535.19 \$
Pharmacie Uniprix	Eau déminéralisée	8.07 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Balance	51.73 \$
Port-Joli Pièces Auto	Batterie pour pompe portative	85.41 \$
Service Sanitaire L.Harton Enr.	Nettoyage des postes de pompage	971.54 \$
Transport Jules Langlais Inc.	Loc.camion-citerne, transport d'eau potable	16 694.37 \$

**22 419.07 \$**

## ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

0.00 \$

**TOTAL DES ACHATS:** 89 549.28 \$

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

229-07-18

#### **Demande de la CDC Montmagny-L'Islet.**

ATTENDU QUE la CDC Montmagny-L'Islet entend faire une collecte de fonds en faisant un barrage routier à l'intersection des routes 132 et 204 le 1<sup>er</sup> septembre prochain entre 8h30 et 17h00;

ATTENDU QUE pour ce faire, une approbation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est nécessaire;

ATTENDU QUE la CDC Montmagny-L'Islet demande à la municipalité le prêt d'équipement pour la signalisation, le tout en conformité avec les exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE cette collecte de fonds doit aussi être autorisée par le ministère des Transports et la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de permettre à la CDC Montmagny-L'Islet la collecte de fonds le samedi 1<sup>er</sup> septembre prochain de 8h30 à 17h00 à l'intersection des routes 132 et 204.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de prêter le matériel disponible aux travaux publics pour les besoins de signalisation.

230-07-18

#### **Demande de la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet.**

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet entend faire une collecte de fonds en faisant un barrage routier à l'intersection des routes 132 et 204 le 22 septembre prochain entre 10h00 et 13h00;

ATTENDU QUE pour ce faire, une approbation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est nécessaire;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet demande à la municipalité le prêt d'équipement pour la signalisation, le tout en conformité avec les exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE cette collecte de fonds doit aussi être autorisée par le ministère des Transports et la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de permettre à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet la collecte de fonds le samedi 22 septembre prochain de 10h00 à 13h00 à l'intersection des routes 132 et 204.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de prêter le matériel disponible aux travaux publics pour les besoins de signalisation.

231-07-18

**Demande de la Salle André Gagnon et du CPE les Petits Souliers.**

ATTENDU QUE la corporation de la Salle André Gagnon, en collaboration avec le CPE les Petits Souliers, veut présenter un spectacle gratuit pour les tout-petits le 18 octobre prochain au Centre Rousseau;

ATTENDU QUE ce type d'événement est visé par l'entente culturelle avec le ministère de la Culture à l'axe 2.3;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 200 \$ pour le spectacle gratuit pour les tout-petits qui se tiendra le 18 octobre prochain au Centre Rousseau à titre de partenaire financier de l'événement en échange d'une visibilité exclusive.

Ce montant sera payé à partir de l'enveloppe budgétaire de l'entente culturelle axe 2.3.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

**Expéditeur**

**Sujet**

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 14 mai 2018.

Invitations

Autres

La Remontée  
Le Chœur Joly

Remerciements pour contribution.  
Remerciements pour soutien financier.

MRC de L'Islet	Règlement 01-2018, modifiant le schéma d'aménagement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet relatif à la création d'une nouvelle affectation de villégiature à Saint-Marcel et d'une modification de l'affectation agroforestière à Saint-Omer.
MRC de L'Islet	Certificat de conformité au schéma d'aménagement 765-18.
MRC de L'Islet	Certificat de conformité au schéma d'aménagement 766-18.
Revue VieLien	Publication été 2018.

232-07-18     **4.4 Nomination de la nouvelle responsable de la bibliothèque.**

ATTENDU QUE madame Gilberte Picard a signifié par écrit à la municipalité son désir de se retirer comme responsable de la bibliothèque et que celle-ci recommande madame Lina Dupuis pour lui succéder;

ATTENDU QUE madame Lina Dupuis a manifesté son intérêt à reprendre le poste de responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QU'une rencontre avec madame Dupuis a permis de constater sa motivation et son désir d'apporter quelques nouveautés qui cadrent bien avec la vision du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR :                                M. Richard Bernier  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer madame Lina Dupuis à titre de responsable de la bibliothèque municipale Marie-Bonenfant à compter du 3 juillet 2018.

233-07-18     **4.5 Engagement d'un nouveau directeur incendie.**

ATTENDU QUE l'actuel directeur du service incendie par intérim monsieur Jean-Pierre Leclerc avait accepté ce poste en juin 2017 pour une durée de 12 mois, le temps de trouver un nouveau directeur;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a demandé une évaluation de monsieur François Caron qui est la seule personne qui a déposé sa candidature;

ATTENDU QUE l'évaluation faite par un professionnel du domaine incendie confirme que monsieur Caron possède les compétences ainsi que le profil requis pour diriger un service incendie;

ATTENDU QU'une rencontre avec Monsieur Caron, en présence du maire, du conseiller municipal responsable du service incendie et du directeur général, a permis de confirmer le tout jeudi le 28 juin dernier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR :                                M. Jean-Pierre Lebel  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur François Caron, à titre de directeur du service incendie de Saint-Jean-Port-Joli à compter du 4 juillet 2018 selon un tarif horaire de 27,50 \$ et l'horaire qui est établi. La période de probation est fixée à 12 mois.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

234-07-18     **4.6 Achat d'une propriété au 438 route de l'Église.**

ATTENDU QUE la propriété au 438 route de l'Église est à vendre;

ATTENDU QUE cette propriété permettrait un accès à partir de la route 204 vers un développement résidentiel futur derrière les propriétés actuelles longeant la route 204;

ATTENDU QUE la municipalité veut faire de cette transaction une opportunité pour le futur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR :                            M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'acheter la propriété au 438 route de l'Église au montant de 90 000 \$ payable en deux (2) versements de 45 000 \$. Le premier à la signature du contrat et le second le 15 mars 2019. Ce montant sera payé à même le surplus accumulé réservé pour le développement résidentiel.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cet achat.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

235-07-18     **4.7 Autorisation du paiement relatif au décompte progressif #2 pour le parc industriel # 2.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR :                            M. Stanley Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le deuxième paiement à Michel Gamache & frères inc. au montant de 195 268,16 \$ incluant les taxes concernant les travaux de branchement d'aqueduc et d'égout dans la nouvelle rue industrielle tel que recommandé par la firme CHG.

L'entrepreneur devra fournir les quittances partielles ou finales des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à ce jour avant de recevoir le paiement.

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### 236-07-18    **4.8    Ajout d'un assuré additionnel au contrat d'assurance.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR :                    M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'ajouter comme assuré additionnel au contrat de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli les membres et bénévoles de «**Les Amis du Port-Joli inc.**» pour la responsabilité civile et erreurs et omissions. La responsabilité civile se limitant à la restauration et la maintenance du phare. La surprime est évaluée à 175 \$ plus les taxes applicables.

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### 237-07-18    **4.9    Avis de motion en vue d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle.**

Monsieur Pierre Bussièrès donne avis de motion qu'un projet de règlement sera présenté et déposé dans le but d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle qui tient compte des dispositions des projets de loi 122 et 155.

#### **4.10    Dépôt d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle.**

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 6 décembre 2010, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé « C.M. »)

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4<sup>e</sup> alinéa de l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QU'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par monsieur Pierre Bussièrès lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 juillet 2018 et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de cette même séance;

Il est présenté et déposé par monsieur Pierre Bussièrès le projet de règlement suivant :

Le projet de règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M., ce seuil étant, depuis le 19 avril 2018, de 101 100 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le Ministre, d'un règlement en ce sens.

La Municipalité favorise, si possible, la rotation parmi les fournisseurs potentiels, à l'égard des contrats qui peuvent être passés de gré à gré. La Municipalité, dans la prise de décision à cet égard, considère, notamment, les principes suivants :

- a) le degré d'expertise nécessaire;
- b) la qualité des travaux, services ou matériaux déjà dispensés ou livrés à la Municipalité;
- c) les délais inhérents à l'exécution des travaux, à la fourniture du matériel ou des matériaux ou à la dispense de services;
- d) la qualité des biens, services ou travaux recherchés;
- e) les modalités de livraison;
- f) les services d'entretien;
- g) l'expérience et la capacité financière requises;
- h) la compétitivité du prix, en tenant compte de l'ensemble des conditions du marché;
- i) le fait que le fournisseur ait un établissement sur le territoire de la Municipalité;
- j) tout autre critère directement relié au marché.

238-07-18     **4.11 Approbation du budget 2018 révisé de l'OMH de Saint-Jean-Port-Joli.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR :                            M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli approuve le budget 2018 révisé de l'OMH de Saint-Jean-Port-Joli. Cette révision entraîne une contribution supplémentaire de 1 800 \$ pour la municipalité pour un grand total de 32 618 \$.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier



239-07-18

**4.12 Engagement de monsieur Mathis Pelletier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Mathis Pelletier afin de repeindre les bornes incendie selon un horaire à déterminer durant la saison estivale ainsi que les conditions salariales établies.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**5. URBANISME :**

240-07-18

**5.1 Demande pour un permis de rénovation d'une résidence située au 280 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QU'une demande de permis de rénovation a été déposée par le propriétaire du 280 avenue de Gaspé Est pour un projet de rénovation résidentielle;

ATTENDU QUE ce bâtiment est compris dans le couloir de la route 132 et que ce secteur est désigné comme étant un territoire présentant un intérêt esthétique;

ATTENDU QUE le règlement 747-17 s'applique aux agrandissements, transformations et rénovations apportés aux constructions existantes érigées avant 1946;

ATTENDU QUE le choix des matériaux respecte l'architecture du bâtiment et s'intègre avec le style de la maison;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'approuver le projet de rénovation de la maison du 280 avenue de Gaspé Est et d'autoriser l'émission du permis;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal approuve le projet de rénovation de la maison du 280 avenue de Gaspé Est et autorise l'émission du permis.

241-07-18

**5.2 Demande pour un permis de rénovation du presbytère.**

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli présente une nouvelle demande pour obtenir l'autorisation d'installer un escalier extérieur métallique pour une sortie de secours à l'étage du presbytère;

ATTENDU QU'il avait été proposé une sortie de secours du côté Est du bâtiment;

ATTENDU QUE sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme le conseil municipal a refusé la proposition de la Fabrique;

ATTENDU QUE la Fabrique présente une nouvelle proposition et demande un permis pour l'installer du côté Ouest;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la nouvelle proposition de la Fabrique d'installer du côté ouest un escalier extérieur métallique pour une sortie de secours à l'étage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accepte la nouvelle proposition de la Fabrique d'installer du côté ouest un escalier extérieur métallique pour une sortie de secours à l'étage.

242-07-18 **5.3 Demande pour un permis de construction d'un bâtiment accessoire au 768 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction a été déposée par les propriétaires du 768 avenue de Gaspé Ouest pour un projet de construction d'un garage;

ATTENDU QUE ce bâtiment est compris dans l'aire patrimoniale du hameau du Trois-Saumons identifiée à la carte 2 de l'annexe 11;

ATTENDU QUE le projet de construction du garage respecte l'architecture de la maison et la couleur s'harmonise avec le bâtiment principal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'approuver le projet de construction d'un garage au 768 avenue de Gaspé Ouest et d'autoriser l'émission du permis;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal approuve le projet de construction d'un garage au 768 avenue de Gaspé Ouest et autorise l'émission du permis.

**6. AUTRES :**

243-07-18 **6.1 Adoption du règlement 772-18 visant l'ouverture de la rue Henri-Gamache.**

**RÈGLEMENT 772-18**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par monsieur Jean-Pierre Lebel lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 4 juin 2018 et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de cette même séance;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent règlement.

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE HENRI-GAMACHE.**

**ARTICLE 1:**

Le conseil décrète l'ouverture de la rue Henri-Gamache permettant l'accès à la zone industrielle à nuisances limitées à partir de la route 204.

**ARTICLE 2 :**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**7. Période de questions.**

Aucune question.

244-07-18

**8. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20 : 28 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.